



Saison 2017-2018 n° 1

P.V. BUREAU DU 25 août 2017

Présent-e-s : Mme ALLARD.
MM. BOUSSEAU, CHARBONNIER, HUARD, JADEAU, MARTIN,
NICOLAS et SALMON (invité).

Excusé : M. LEFRERE.

Ouverture : 19h30.

INFORMATIONS GENERALES

-Ouverture de séance par M. le Président

***Félicitations et encouragements**

Félicitations du Président et des membres présents, à Emilie FABLET, salariée administrative, pour la naissance de Loëvan.

Philippe NICOLAS souligne le remarquable parcours des différentes équipes de France cet été, et félicite notamment les équipes U16 masculine et féminine pour leur titre de championne d'Europe.

Une attention particulière à Killian HAYES, licencié au club de Cholet Basket et passé par les sélections départementales qui termine MVP de la compétition.

L'équipe U18 féminine est aussi félicitée pour sa médaille de bronze aux championnats d'Europe, avec Caroline GERMOND du groupement de l'UFAB.

Tous nos encouragements sont adressés à l'équipe de France Masculine à l'abord de l'Euro.

***Suivi du personnel**

Le 21 août dernier, Alexa CHAUMOITRE, par courrier en recommandé, a fait savoir au Président du Comité sa démission de son poste de conseillère technique au sein de notre structure afin de s'orienter vers d'autres fonctions.

Sa participation au forum fédéral du minibasket de ce weekend a par conséquent été annulée par le Président.

Par ailleurs, Alexa CHAUMOITRE a formulé la demande de ne pas effectuer son préavis de deux mois prévus au titre de son contrat de travail la liant au Comité de Basketball du Maine et Loire.

Après échange entre les membres du Bureau il est décidé de :

*Rencontrer Alexa CHAUMOITRE et Delphine PASTEAU pour discuter du poste et de potentielles évolutions envisageables. Cette entrevue aura lieu avec Philippe NICOLAS, Bruno CHARBONNIER, Christian JURET, Noël LEFRERE et Véronique GUY,

*Envisager l'évolution du temps de travail de Nicolas BERGE fonction de cette démission,

*Fiche de poste si nécessaire : faire apparaître une notion de connaissance sur le développement des pratiques alternatives,

*Conserver le préavis de 2 mois consécutif à la démission d'Alexa CHAUMOITRE

***Sections sportives scolaires**

Julien HERRAULT est en cours de création de son auto-entreprise.

Ses interventions aux sections sportives scolaires seront donc prochainement officialisées au titre de son auto-entreprise.

Les tarifs sont présentés par Jérôme JADEAU, avec une légère augmentation tarifaire mais une diminution des actions comptables de la part de notre structure.

***Investissement dans les commissions**

Philippe NICOLAS interroge les présidents de commissions pour connaître dans quelles commissions les nouveaux élus et les bénévoles des clubs souhaitent s'investir.

Un tour d'horizon est effectué, les réflexions et contacts sont en cours.

***Rappel des projets de la saison**

-Affiche jeunes et parents citoyens

-Enquête championnats seniors

-Communes nouvelles

-Développement des partenariats

-Sport en milieu carcéral

-Développer la mémoire du Basket

-Réunions de secteurs

-Présentation des missions des salariés techniques aux Comités Directeurs

-Rencontres de secteurs

***Rencontres de secteurs**

Un groupe de travail est nécessaire pour envisager la première réunion de secteur avant le Comité Directeur qui y sera consacré.

Ce groupe est composé de Jérôme JADEAU, Bénédicte ALLARD, Bruno CHARBONNIER, Julien SALMON, Philippe NICOLAS et Thomas BOUSSEAU.

SECRETARIAT GENERAL

-Fusions des Groupements Sportifs

Le 3 Août dernier, la Fédération nous a fait savoir la validation des fusions suivantes :

*0449099 - TILLIERES ST CRESPIEN BASKET et 0449103 - SAINT GERMAIN SUR MOINE deviennent MOINE BASKET CLUB **0449099** par fusion simple,

*0449039 - CHAVAGNES LES EAUX et 0449125 - THOUARCE BASKET deviennent LAYON BASKET CLUB **0449109** par fusion simple,

*0449009 - ANGERS - ETOILE D'OR ST LEONARD et 0449010 -ANGERS ABC deviennent ETOILE ANGERS BASKET **0449095** par fusion simple,

*0449174 - MEIGNANNE et 0449078 - MEMBROLLE deviennent LONGUENNEE BASKET CLUB **0449174** par fusion absorption de MEMBROLLE.

Le nombre de groupements sportifs est maintenant de 124 dans notre département du Maine et Loire.

-Portes ouvertes

Les portes ouvertes du Comité se dérouleront le 2 septembre prochain au siège du Comité. L'envoi groupé est en cours de finalisation et sera distribué ce samedi 2 septembre.

COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATION

-Nombre de licenciés :

Le 25 Août 2017 à 19H : 9 439 (- 891 à la même date)
On observe une franche diminution du nombre de licenciés par rapport à la saison dernière. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette diminution.
De manière générale, au niveau national, la FFBB observe une diminution de 2% du nombre de licenciés.

-Mutations : 404 à cette date

-Numérisation des certificats médicaux :

Début Juillet, notre structure a observé la disparition de la fonctionnalité de numérisation du certificat médical du licencié sur la fiche FBI.
De plus, les documents fournis par la Fédération début juillet ne mentionnent plus le caractère obligatoire de la numérisation.
Les contacts sont en cours entre le Secrétaire Général Fédéral et le Secrétaire Général du Comité.
Après avoir eu les informations nécessaires, nous reviendrons vers les groupements sportifs.

-Demande de licence / Charte d'engagement :

Depuis le lundi 21 Août 2017, nous avons été informés par la Fédération que le suivi et le contrôle des chartes d'engagements sont à faire par le Comité Départemental.
La charte fédérale permet aux joueurs et aux groupements sportifs de s'engager s'ils évoluent en Championnat de France et Championnat Pré-Régional.
Un rappel va être effectué par la commission aux groupements concernés.

-Demandes de mutations exceptionnelles :

*QUILES Léo Pol : Cholet JF -> Cholet Basket
Les membres présents décident de valider la mutation exceptionnelle à condition d'obtenir l'accord du groupement de Cholet JF.

*BRETAGNE Maël : Le Landreau -> Landemont
Les membres présents décident de valider la mutation exceptionnelle.

*JAVELOT Valentin : Angers EOSL -> Ecoouflant
Les membres présents décident de valider la mutation exceptionnelle.

*ROCHARD Enora : La Séguinière -> Aubry-Chaudron
Les membres présents décident de valider la mutation exceptionnelle à condition d'obtenir l'accord du groupement de Segunière.

*MULERO Nathan : Bouchemaine -> Angers ACBB

Les membres présents décident de valider la mutation exceptionnelle à condition d'obtenir le dossier de mutation dument complété.

*MAZZONETTO Quentin : Plessis-Grammoire -> Corné
Les membres présents décident de valider la mutation exceptionnelle.

*BOURDAIS Hugo : Ste Gemmes s/ Loire -> Bouchemaine
Les membres présents décident de valider la mutation exceptionnelle.

*3 mutations dans le même envoi Cornuaille -> Candé
Les membres présents décident de valider les mutations exceptionnelles.

-Groupements sportifs en sommeil :

Deux groupements sportifs n'ont pas renouvelé leur affiliation et n'ont pas fait savoir leur mise en sommeil.
Le Secrétaire Général se charge de contacter les deux groupements sportifs en question.

C.D.O.

-Point sur les effectifs

De nombreux échanges ont eu lieu entre la CRO et la CDO au sujet des effectifs régionaux.
Au relevé, il manque 9 arbitres fournis par la CDO à la CRO.
Malheureusement, la CDO ne peut pas fournir ces 9 arbitres manquant pour diverses raisons (niveau des officiels, volonté).

-Bilan médical des arbitres clubs

La Fédération a fait suivre cette semaine un communiqué concernant la procédure de validation médicale des arbitres clubs.

-Nouvelles règles

La CDO a reçu un extrait des nouvelles règles.
Une synthèse va être effectuée par la commission pour la communiquer aux officiels et techniciens (colloque).

-Colloque du 9 septembre 2017

Les réunions préparatoires sont en cours avec la commission technique.

COMMISSION SPORTIVE

-Etat des lieux des engagements d'équipes

49	MASCULINS			FEMININES			TOTAL		
	2016/17	2017/2018	Différence N-1	2016/17	2017/2018	Différence N-1	2016/17	2017/2018	Différence N-1
SENIORS	160	166	6	98	95	-3	258	261	3
JUNIORS - U20	42	42	0	35	25	-10	77	67	-10
CADETS - U 17	79	77	-2	63	63	0	142	140	-2
MINIMES - U15	105	105	0	89	89	0	194	194	0
BENJAMINS - U13	137	128	-9	118	118	0	255	246	-9
POUSSINS - U11	171	171	0	140	132	-8	311	303	-8
MINI POUSSINS - U09	158	134	-24	105	96	-9	263	230	-33
TOTAL JEUNES	692	657	-35	550	523	-27	1242	1180	-62
TOTAL	852	823	-29	648	618	-30	1500	1441	-59

-Ossature dans championnats jeunes

Les membres présents étudient le projet de répartition des poules dans chaque catégorie jeune.

Les réajustements sont apportés.

-Déroations exceptionnelles d'âge

	CLUB	EQUIPE	NIVEAU	JOUEURS-SES	N° Licence	CATEGORIE	COMMENTAIRES	DECISION
1	ST LEGER SOUS CHOLET	U15M	D3/D4	2 joueurs	BC02	U17M	Pas de jeunes dans catégorie. Les parents ne souhaitent pas d'entente. Pas possible de surclasser les U15 en U17 (mauvaise expérience année précédente - 3 arrêts)	avis défavorable
2	BOTZ LA CHAPELLE	U17F	D3	2 JOUEUSES	VT00	U20F	5 joueuses en U17	avis favorable
3	ST CHRISTOPHE DU BOIS	U9F			BC08	U11F	3 joueuses en U11F. Equipe mixte refusée par les parents. 2 surclassées en U13F car 2ème année et grands gabarits. Jeune fille 1ère année et petit	avis favorable
4	CHATEAUNEUF	U17M	D4	MOREAU CYRIL	BC00	U20M	Pas d'équipe junior.	avis favorable
5	CANDE	U13M		TERRIEN ADAM	BC05	U15M	4 départs. Il reste 6 joueurs dont les 2 U15	Avis favorable avec un seuil sur le terrain à la fois
6				BRICARD NATHAN	BC05	U15M		
7	LA MENITRE	U15F	D2	DUTERTRE MARINE	BC02	U17F	Pas de U17F. Certaines en entente avec un autre club.	Avis défavorable car D2
8	LOIRE	U9F		DESHAIES AMANDINE	BC066535	U13	Amandine Deshaies (licence : BC066535) 1ère année se retrouve seule à devoir être en U13. Malheureusement nous n'avons pas d'équipe à lui proposer sauf notre équipe U9 avec laquelle elle évoluait la saison dernière. Elle souhaite vraiment continuer le basketball avec ses copines et sans cette dérogation exceptionnelle elle arrêtera le basket. La privée de jouer avec son équipe serait une vraie	Avis défavorable (trop grande différence d'âge av 2 catégories d'âge d'écart)

-Dossier à étudier.

Le groupement sportif de BEGROLLES EN MAUGES nous a formulé une demande durant la période estivale.

La demande repose sur le fait de fixer l'horaire des rencontres à 20h30 le Samedi soir pour toutes les rencontres à domicile et à l'extérieur en l'imposant aux adversaires dans la division PRM1.

Le Groupement Sportif de Bégrolles fixera ses horaires à domicile mais en aucun cas le Comité ne peut exiger des groupements sportifs ces horaires pour les clubs dans lesquels Bégrolles se déplacera.

Dans ce cas, seule une dérogation d'horaire peut être faite entre les groupements.

COMMISSION COMMUNICATION ET FORMATION DU DIRIGEANT

-Changement de noms de domaines

En réponse à la demande fédérale, le site internet a été transféré de notre fournisseur AMEN (basketball49) vers GANDI (hébergeur du nouveau domaine : maineetloirebasketball.org).

Les adresses mails ont été créées et seront prochainement communiquées.

-Abonnements aux places des groupements sportifs professionnels

La saison dernière, le Comité détenait les abonnements suivants :

4 places à Cholet Basket,

4 places à l'UFAB et une place VIP à l'UFAB.

François HUARD questionne les membres présents sur la suite à donner à ces abonnements.

La discussion s'engage.

Les membres présents décident de procéder comme suit pour la saison 2017-2018 :

4 places à Cholet Basket,

4 places à l'UFAB et une place VIP.

COMMISSION FINANCES

-Subventions CNDS

9 500 € ont été reçus en subvention par le CNDS sur 10 000€ budgété.


Ce budget sera alloué au regard des actions subventionnées. La notification des actions subventionnées est attendue.

QUESTIONS DIVERSES

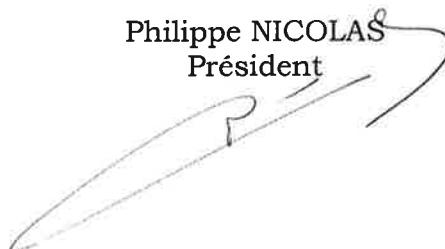
*Julien SALMON demande si les journées de formation des dirigeants de la Ligue et du Comité sont similaires. Philippe NICOLAS confirme que la journée de formation est organisée par la Ligue avec présence de chaque Comité.

Fin de séance : 23H00.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TB', written over a horizontal line.

Philippe NICOLAS
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PN', written over a horizontal line.